

L'accidentalité routière dans le Val-de-Marne

Baromètre du mois de **janvier 2019**

Données provisoires

(issues des remontées rapides et bilans consolidés)
comparées aux données consolidées de 2018

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés :	dont blessés hospitalisés (estimation)
Janvier 2019 (provisoires rapides)	204	3	236	47*
Janvier 2018 (chiffres définitifs)	226	5	255	51
Différences 2019 / 2018	- 22	- 2	- 19	- 4
Évolutions 2019 / 2018	- 9,7 %	- 40,0 %	- 7,5 %	- 7,8 %
Évolutions "Île-de-France" 2019 / 2018	- 4,5 %	- 44,8 %	- 4,2 %	- 4,3 %
Évolutions "France" 2019 / 2018	- 4,3 %	+ 3,9 %	- 2,4 %	données incomplètes

* Nombre de blessés hospitalisés estimé par l'application d'un coefficient 0,20 au nombre de blessés.

Accidents mortels du mois : 3 personnes tuées en janvier 2019

Le 21/01/2019 à 20h15, au Pont de Nogent (RN486) à Champigny-sur-Marne, le conducteur d'un véhicule léger effectue un demi-tour sur le pont et percute un scooter d'une cylindrée de 125cm³ circulant dans le sens inverse. Dans le choc, les deux passagers du scooter sont projetés au sol. Le conducteur du scooter est légèrement blessé tandis sa passagère l'est gravement.

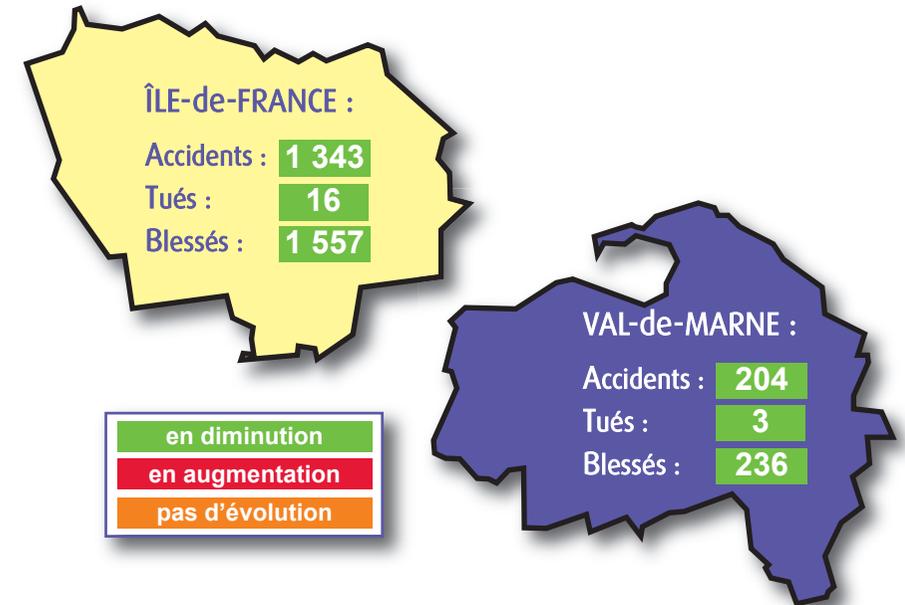
La victime, une femme âgée de 19 ans, est décédée treize jours plus tard.

Le 25/01/2019 à 22h45, sur l'autoroute A86, dans le sens de Paris vers la province au PK 37.921, à Créteil, un témoin a vu un piéton enjamber la rambarde d'un pont surplombant l'autoroute et chuter en contrebas sur la chaussée. Le piéton a été percute par plusieurs véhicules.

La victime, un homme âgé de 37 ans, est décédée sur le coup.

Le 29/01/2019 à 06h00, sur l'autoroute A106, dans le sens d'Orly à la bretelle de sortie n°4, à Rungis, le conducteur d'un véhicule léger roulant à vive allure touche légèrement l'arrière d'un véhicule. Puis il prend la bretelle de sortie sans ralentir ou freiner et percute par l'avant, un véhicule utilitaire en stationnement dans ladite bretelle.

La victime, un homme âgé de 30 ans, est décédée sur les lieux.



Usagers tués en 2019	0 - 14 ans	15 - 17 ans	18 - 24 ans	25 - 44 ans	45 - 64 ans	65 ans et plus	Âge indéterminé	Total 2019	Part en %
				1				1	33,3 %
									
			1					1	33,3 %
				1				1	33,3 %
									
Autres usagers									
Total 2019			1	2				3	
Part (en %)			33,3 %	66,7 %					100 %

Bilan de l'année 2019

	Janvier (remontées rapides)	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Cumul 2019	Cumul 2018	Différence 2019 / 2018	Evolution 2019 / 2018	Evolution Île-de-France 2019 / 2018
Accidents	204												204	226	- 22	- 9,7 %	- 4,5 %
Tués	3												3	5	- 2	- 40,0 %	- 44,8 %
Blessés	236												236	255	- 19	- 7,5 %	- 4,2 %
Blessés hospitalisés	47*												47*	51*	- 4	- 7,8 %	- 4,3 %

* Nombre de blessés hospitalisés estimé par l'application d'un coefficient 0,20 au nombre de blessés.

Bilan de l'année glissante

	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés :	dont BH (estimation)
Février 2018 / Janvier 2019	2 761	25	2 986	598*
Février 2017 / Janvier 2018	2 749	24	3 198	504
Différences 2019 / 2018	+ 12	+ 1	- 212	+ 94
Évolutions 2019 / 2018	+ 0,4 %	+ 4,2 %	- 6,6 %	+ 18,7 %
Évolutions "Île-de-France" 2019 / 2018	- 4,3 %	- 7,6 %	- 6,3 %	- 5,0 %
Évolutions "France" 2019 / 2018	- 4,8 %	- 4,5 %	- 5,2 %	données incomplètes

AVERTISSEMENT : les données présentées dans ce baromètre sont issues du système dit des « remontées rapides ATB » (A pour accidents corporels de la circulation routière, T pour personnes décédées dans les 30 jours suivant l'accident, B pour victimes non décédées) suivi par les forces de police et de gendarmerie. Fournies en début du mois suivant le mois considéré, elles correspondent donc à des estimations provisoires, moins consolidées que les données définitives qui font l'objet d'un Bulletin d'Analyse d'Accident Corporel renseigné par les forces de l'ordre. Elles sont comparées aux données consolidées de l'année précédente ou de la période plurimensuelle équivalente puis elles sont comparées aux données définitives lorsque celles-ci sont disponibles (fin du 1^{er} semestre).

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement
et de l'Aménagement d'Île-de-France
21/23 rue Miollis
75732 PARIS cedex 15
téléphone : 01 40 61 80 80 - télécopie : 01 40 61 85 85

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement
et de l'Aménagement d'Île-de-France

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr